MAIRIE DE L'AIGLE ***

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2025-29

(BL)

Nombre de

Conseillers:

L'an deux mil vingt-cinq,

le: Lundi 30 juin, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

en exercice: 29

Date de convocation du Conseil Municipal: 24 juin 2025.

présents: 17

votants: 27

OBJET:

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CHAILLOUET NORD -AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 PRÉSENTS: M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Serge DELAVALLÉE, M. Philippe RONDEL et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés: M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Christine CHATEL-THIEULART qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Charlène RENARD qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Philippe RONDEL, Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Michel CAILLOT qui a donné pouvoir à Mme Corine LE BLÉVEC, M. Stéphane CLOUET et M. Gérard LATINIER.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Il convient d'affecter les résultats de clôture constatés au CFU 2024 soit :

- section de fonctionnement : 0 €,

- section d'investissement : - 79 724.64 €.

L'affectation des résultats 2024 serait donc la suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT:

DEPENSES

79 724,64 € au compte D001 « Solde d'investissement reporté ».

Ce projet d'affectation des résultats a été présenté à la Commission des Finances le 23 juin 2025.

Accusé de réception en préfecture 061-216102145-20250630-2025-29-DE Date de télétransmission : 07/07/2025 Date de réception préfecture : 07/07/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A l'unanimité,

> APPROUVE l'affectation des résultats 2024 du budget annexe Lotissement Le Chaillouet Nord proposée ci-dessus.

> Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour copie certifiée conforme, Le Maire,

> > Philippe VAN-HOORNE